

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

S. G. LÉON XIII donnant la constitution sur la règle des Franciscains du Tiers-ordre séculiers. — DÉCRET. — NOUVELLES DE ROME: L'Eglise de l'ARA COELI; Dotation à une cinquantaine de jeunes filles; Promenades dans Rome, onzième édition. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: Bénédiction du nouveau séminaire de Ste-Thérèse; bénédiction des ornements de l'œuvre des Tabernacles; consécration de l'église des Sœurs Grises;



### SOMMAIRE

Consécration de l'église de Saint-Louis de Gonzague; pèlerinage des petites servantes des Pauvres; changements au séminaire de Québec; Avis. — CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LIEGE (Belgique) du 5 au 10 juin 1883. — LA CONVENTION DE WINDSOR; son succès au double point religieux et national. — MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE PHILADELPHIE. — UN NOUVEAU MARTYR; mort de M l'abbé Béchet. — Décès de la semaine.

09047

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
2 cents

Permis d'imprimer: L. A. D. MARÉCHAL, V.-G.

Adressez toutes les communications à M. P. Depey.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.

**PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES**

Dimanche, 8 Juillet — Sainte-Elisabeth.  
Mardi, 10 " -- Sainte-Martine.  
Jeudi, 12 " — Saint-Anicet.  
Samedi, 14 " — Saint-Alexis.

---

**Dimanche, 8 Juillet — 8<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte.**  
Semi-double, ornements verts.

---

Itinéraire des visites pastorales de S. G. Mgr de Montréal pendant la semaine.

8 Juillet, Saint-Zotique, — 9, Saint-Polycarpe, — Saint-Crète,  
11, Saint-Lazare, — 12, Oka, — 13, Saint-Joseph,  
14, Saint-Benoit.

CONSTITUTION SUR LA RÈGLE DES FRANCISCAINS DU TIERS ORDRE  
SÉCULIER DONNÉE PAR N. S. P. LÉON XIII PAPE PAR LA  
DIVINE PROVIDENCE.

---

LÉON, ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

*Ad perpetuam rei memoriam.*

---

Le miséricordieux Fils de Dieu, qui, imposant aux hommes un joug suave et un fardeau léger, a pourvu à la vie et au salut de tous, a laissé l'Eglise fondée par lui pour héritière non-seulement de son pouvoir, mais aussi de sa miséricorde, afin que les bienfaits répandus par lui pour tous les siècles soient toujours perpétués par la même suite de charité. C'est pourquoi comme, dans les actes et les préceptes de Jésus, en toute sa vie, ont brillé cette douce sagesse et cette grandeur d'invincible bonté, de même aussi dans toutes les institutions de la république chrétienne on remarque une admirable indulgence et douceur, de sorte qu'en cela même l'Eglise paraît reproduire la similitude du Dieu qui est charité. (I. Joan. VI, 16.)

Or, la fonction vraiment spéciale de cette piété maternelle est d'accommoder sagement, autant que possible, les lois aux temps, aux mœurs, et de garder toujours une souveraine équité dans les préceptes et dans les exigences. Cette habitude de charité et de sagesse permet à l'Eglise d'unir l'immutabilité absolue et éternelle de la doctrine à une prudente variété de discipline.

Régulant notre esprit et Notre âme sur ces principes, dans l'exercice du pontificat, Nous regardons comme de Notre devoir de porter un jugement équitable sur la nature des temps, de tout examiner, afin que personne ne soit détourné de la pratique des vertus utiles par la difficulté. A présent, il Nous a plu de soumettre à cette règle l'association des franciscains du tiers ordre, dit séculier, et de décider avec soin s'il fallait en modifier quelque peu les lois, à cause de la différence des temps.

Nous avons chaleureusement recommandé cet illustre institut de Saint-François dans la lettre encyclique *Auspicato*, donnée le 17 septembre de l'année dernière. Nous l'avons donnée avec la volonté et le but spécial de rappeler, par Notre invitation, le plus d'âmes possible au mérite de la sainteté chrétienne. Car l'origine principale des maux qui accablent le monde et des périls qu'il redoute, c'est la négligence de la vertu chrétienne; porter remède aux uns, détourner les autres, ne sont choses possibles aux hommes

qu'à condition de hâter, en public et en particulier, le retour vers Jésus-Christ, *qui salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum.* (Hebr. VII, 25.)

Toutes les règles franciscaines reposent sur l'observation des préceptes de Jésus-Christ ; le saint auteur de l'ordre n'a eu d'autre objet que de permettre à la vie chrétienne de s'exercer plus soigneusement suivant ces préceptes, comme en un gymnase. Certes, les deux premiers ordres franciscains, formés à la discipline des grandes vertus, poursuivent un but plus parfait et plus divin ; mais ils sont le privilège d'un petit nombre, à savoir de ceux à qui la grâce de Dieu a permis de tendre à la sainteté des prescriptions évangéliques avec une ardeur vraiment spéciale. Mais le tiers ordre est fait pour la multitude ; et sa puissance pour rendre les mœurs pures et intactes religieuses est manifestée par les monuments des temps passés et par le fait même.

Nous devons rendre grâces à Dieu, auteur et soutien des bons conseils, de ce que les oreilles du peuple chrétien ne se sont pas fermées à Nos exhortations. Car, de nombreux pays on Nous rapporte le progrès de la piété envers François d'Assise, et l'accroissement du nombre de ceux qui demandent à s'affilier au tiers ordre. C'est donc pour exciter encore cet élan que Nous avons décidé de diriger Notre pensée vers les motifs qui pourraient empêcher ou retarder ce salutaire élan des âmes. Tout d'abord, Nous avons considéré que la règle du tiers ordre, approuvée et confirmée par Notre prédécesseur Nicolas IV, dans la Constitution apostolique *Supra Montem*, du 18 août 1289, ne répond plus tout à fait aux temps et aux mœurs au milieu desquels nous vivons à présent. Aussi, comme les devoirs prescrits ne se peuvent accomplir sans peine et sans un labeur excessif, il a fallu jusqu'ici faire remise, sur la demande des associés, de la plupart des règles les plus importantes ; ce qui, on le comprend sans peine, ne peut se faire qu'au détriment de la discipline commune.

Ensuite, il y avait encore en cette association d'autres causes qui réclamaient Notre attention. Nos prédécesseurs les Pontifes romains, dans la souveraine bienveillance avec laquelle ils avaient accueilli le tiers ordre depuis son premier jour, ont accordé aux associés de nombreuses indulgences assez considérables pour l'expiation de leurs péchés. Le compte de ces faveurs est devenu assez embrouillé avec le temps : c'était un sujet de discussions fréquentes de connaître les occasions certaines de ces indulgences pontificales, en quel temps elles s'appliquaient et de quel genre elles étaient. Ce n'est pas, certes, que la prévoyance du Siège apostolique ait laissé à désirer en cela, et le Pape Benoît XIV notamment, dans sa Constitution *ad Romanum Pontificem* du 15 mars 1751, a voulu mettre fin aux doutes antérieurs ; mais, depuis, d'autres sont survenus en grand nombre.

Aussi la pensée de ces inconvénients Nous a conduit à désigner dans la congrégation des indulgences et sacrées reliques quelques-

Emes cardinaux, pour recenser attentivement les règles anciennes des tertiaires, pour examiner aussi les indulgences et privilèges dont il serait fait rapport avec commentaire, pour en porter un jugement rigoureux, et Nous faire un rapport sur ce qu'il convenait de garder ou de changer suivant la condition des temps. L'affaire fut menée suivant nos ordres, et les Emes cardinaux Nous proposèrent de faire fléchir et d'accommoder les lois anciennes aux habitudes de la vie actuelle, en modifiant quelques chapitres. Au sujet des indulgences, afin qu'il n'y ait plus d'hésitation possible, et pour éviter tout risque de rien faire contre le droit, ils ont pensé qu'à l'exemple de Benoît XIV, Nous ferions sagement et utilement de rapporter et d'abroger toutes les indulgences jusqu'ici accordées, et d'en décréter d'autres, comme si rien n'avait été fait pour cette association.

Donc, pour le bien et l'avantage de l'avenir, pour l'accroissement de la gloire de Dieu, l'encouragement de la piété et du zèle pour toutes les vertus, par les présentes lettres, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous renouvelons et sanctionnons, comme il a été dit plus haut, la règle du tiers ordre des franciscains, dit séculier. Ce faisant, on ne doit pas croire que rien soit enlevé au caractère de l'ordre, — que Nous voulons garder en son intégrité et en son immutabilité. En outre, Nous voulons et ordonnons que les associés jouissent des rémissions de péchés ou indulgences et des privilèges qui sont énumérés dans l'Index ci-dessous, en supprimant toutes les indulgences et privilèges que le Siège apostolique, en tout temps, sous quelque nom et quelque forme que ce soit, avait accordés jusqu'ici à cette association.

---

## DÉCRET.

---

### MARIANOPOLITANA.

Rmūs Episcopus Marianopolitanus insequentium dubiorum resolutionem a Sacra Rituum Congregatione humiliter expetivit nimirum :

Dubium I. Utrum Decretum Urbis 28 Octobris 1678 quod per modum supplementi celeberrimo Decreto contra abusus diē 8 Aprilis anni promulgato additum fuerat, ex quo sequens responsio ad 2 firmata fuit : De titularibus Cathedralis, tantum posse recitare officium sub ritu duplici, in tota civitate et eum octava in Cathedrali tantum, fuerit, quoad hoc punctum, expresse vel æquivalenter abrogatum sicut a nonnullis asseritur ?

2. An vero plenum ubique terrarum etiam nunc robur obtineat, illis solis Diœcesibus exceptis, quæ indulto Apostolico gaudent vel in quibus sanctus Titularis Ecclesiæ Cathedralis simul est loci patronus ?

3. Et quatenus affirmative ad Qum utrum ritus duplex intelligendus sit de duplici primæ classis, an de duplici minori, an vero de certo gradu intermedio præsertim ubi de Diœcesi recentius erecta agitur?

4. Tandem quæritur an istud festum quoad omnes qui de gremio Cathedralis non sunt, recenseri debeat inter secundaria, ita ut tum in occurso, tum in concursu etiam si objective sit dignius, primario festo patroni loci, vel Titularis Ecclesiæ propriæ cedat?

Sacra porro Rituum Congregatio post exquisitum in scriptis votum alterius ex apostolicarum Cæremoniarum magistris, ad relationem infrascripti Secretarii, omnibus maturo examine perpensis, sic rescribere rata est.

Ad I—Quoad primam, secundam et tertiam partem affirmative et festum, seu officium Titularis Ecclesiæ Cathedralis, ex recentibus decretis celebrandum esse in tota Diœcesi sub ritu duplici primæ classis eum octava a clero sæculari, a clero autem regulari sub eodem ritu sed absque octava.

Quoad quartam partem affirmative.

Réponse de la S. Congrégation des Rites à divers *quæstia* présentés par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

N. B.—Pour rendre plus facile la lecture des demandes et des réponses, qui y ont trait, chaque *quæstum* où *dubium* est suivi immédiatement de la solution qui s'y rapporte.

Note de la Rédaction.

---

## NOUVELLES DE ROME.

---

### L'ÉGLISE DE L'ARA COELI.

A Rome, au sommet du Capitole et sur les ruines d'un ancien temple de Jupiter, s'élève le couvent des Franciscains et l'église de l'*Ara cœli*. Dans une des chapelles de cette église repose la statue miraculeuse de l'Enfant-Jésus, communément appelée le *Bambino*. Taillée au XVIème siècle dans un arbre du jardin des olives par un religieux de Saint-François, elle fut apportée à Rome, où le peuple, témoin de nombreux miracles opérés par son entremise, la considère comme la sauvegarde et la protectrice des malades.

Les usurpateurs piémontais, continuant leur œuvre de démolition et de ruine, ont conçu le projet de remplacer l'église du *Bambino* par un monument au roi Sacrilège Victor Emmanuel.

Ce serait un nouvel outrage infligé à la papauté et un défi jeté à la piété des Romains qui s'indignent à la pensée que l'Enfant-Jésus céderait la place à l'ennemi du Pape. Il est à croire cependant que la junte municipale reculera devant ce nouvel attentat.

—Le dimanche, 27 mai, a eu lieu à Saint-Pierre, la dotation traditionnelle faite par le chapitre de la basilique à une cinquantaine de jeunes filles.

Vêtues de leur blanche parure, ces privilégiées ont été ensuite admises à l'honneur de suivre la procession du Très Saint-Sacrement à travers les nefs de l'église jonchée de verdure.

La cérémonie était présidée par S. Em. le cardinal Howard.

M. Augustus Hare (protestant), l'auteur bien connu du célèbre livre : *Promenades dans Rome*, vient d'en faire paraître la onzième édition, dans laquelle il a pris grand soin de noter tous les changements qu'a subis Rome dans les douze années de l'occupation piémontaise.

Voici le jugement qu'il porte sur les soi-disant progrès que le nouveau régime a imposés à la Ville éternelle :

“ Douze années, dit-il, de domination piémontaise—1870-1882—ont plus fait pour la destruction de Rome, de sa beauté et de son intérêt, que toutes les invasions des Goths et des Vandales.”

#### CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Le nouveau séminaire de Sainte-Thérèse dont nous racontions, dans un de nos derniers numéros, la reconstruction, a été solennellement béni mardi, 26 juin, par Sa G. Mgr de Montréal, qui s'y était rendu le lundi, accompagné de Mgr Lorrain, évêque de Cythère, un enfant de la maison.

Mardi matin, arrivaient à Sainte-Thérèse une centaine d'amis de l'éducation, prêtres et laïques, parmi lesquels M. Sentenne, curé de Notre-Dame, M. Levêque, prêtre de S. S., M. le curé Labelle, M. le grand vicaire Routhier, du diocèse d'Ottawa, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, les honorables MM. Chapleau, Mousseau, Taillon, le juge Routhier etc.

Les cérémonies ont débuté par le chant du *Veni creator* à l'église de la paroisse, puis les visiteurs se sont rendus en procession au séminaire où a eu lieu la bénédiction du nouvel édifice par Mgr Fabre, selon le cérémonial ordinaire.

Après la bénédiction a eu lieu, dans la vaste salle de récréation, la distribution des prix. Elle fut présidée par Mgr de Montréal, ayant à ses côtés Mgr Lorrain et Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Une adresse fut ensuite lue par M. l'abbé Nantel, supérieur du séminaire. Mgr Fabre y répondit ; puis Son Honneur le lieutenant-gouverneur, MM. Chapleau, Routhier, Mousseau, Ouimet et Taillon portèrent la parole. Tous rendirent hommage au zèle, à l'énergie et à l'activité déployés dans l'œuvre de la reconstruction du sémi-

naire et insistèrent sur les heureux résultats qui découlent d'une union étroite de l'Eglise et de l'Etat.

Lundi dernier, à trois heures, s'ouvrait l'exposition annuelle de l'œuvre des Tabernacles dans une des salles de la Congrégation N. D., rue Saint-Jean-Baptiste.

A trois heures et demie, S. G. Mgr Fabre arrivait pour bénir et consacrer les ornements, les objets du culte et les linges, sacrés confectionnés et fournis par l'œuvre des Tabernacles. Plusieurs prêtres, parmi lesquels le R. P. Antoine, provincial des Oblats, MM. les abbés A. Nercan, Sorin, Martineau, prêtres de S. S., le R. P. Lefebvre, supérieur des Oblats, le R. P. Royer, O. M. I., M. l'abbé A. Vaillant, directeur de l'œuvre, MM. les abbés P. A. Bellemare et F. Connoly, du diocèse des Trois-Rivières, le R. P. Laporte, C. M. I., s'étaient rendus pour témoigner toute leur sympathie à cette œuvre par laquelle les cérémonies du culte peuvent être célébrées avec la pompe convenable dans les paroisses les plus pauvres.

Monseigneur a béni d'abord les ornements en général puis les nappes et autres linges d'autel, ensuite les corporaux ; les ciboires et porte-Dieu ; les calices et enfin les vases sacrés.

Après cette bénédiction une adresse a été présentée à Sa Grandeur par Mme C. Laberge au nom des dames de l'œuvre des Tabernacles. Dans sa réponse, Mgr a fait remarquer combien le jour de la fête de la Visitation était bien choisi pour cette cérémonie. La fête de la Visitation rappelle en effet le zèle de la Vierge Marie apportant la bénédiction et la joie dans la maison de Zacharie. Comme Marie, a-t-il dit à ses auditrices, vous apportez la joie et la bénédiction dans les paroisses pauvres qui, grâce à votre zèle, à votre générosité, à votre travail, peuvent donner aux cérémonies religieuses la pompe et l'éclat.

Sa Grandeur a félicité ensuite ces dames de leur zèle et de leur assiduité à l'œuvre de l'adoration diurne, cette œuvre qui a tant de rapport avec l'œuvre des Tabernacles.

Après la réponse de Mgr Fabre on a visité l'exposition qui est remarquable par le nombre et la variété des objets exposés. Plusieurs des ornements et des vases sacrés sont d'une grande richesse, et il a fallu une grande somme de travail pour confectionner tous ces articles tant en soieries qu'en toiles. Un salut solennel, donné par S. G. Mgr Fabre et chanté par les demoiselles de la congrégation N. D., pendant lequel la quête a été faite par Mmes D. Bourdon et Jos Leblanc, a terminé la cérémonie.

Voici la liste des objets exposés :

1 onsensoir, 5 calices, 8 ciboires, 2 purificateurs, 6 ampoules, 6 cixides, 4 poquilles pour baptême, 3 bénitiers, 2 fonts baptismaux, 3 crucifix d'argent, 3 encensoirs, 12 petits chandeliers en métal, 12 petits chandeliers en cristal, 3 bannières, 1 enfant-Jésus, 2 chemins de croix, 2 garnitures de touches, 6 portemissels, 6 cartons d'autel, 6 cartes d'action de grâces, 6 cartes

d'asperges, 3 lampes, 12 bouquets, 24 vases à fleurs, 6 paires de burettes, 24 chapés; 40 chasubles, 3 draps mortuaires, 2 ombrellinos, 12 pavillons de tabernacle, 12 pavillons de ciboire, 12 étoles de sépulture, 24 étoles de confession, 24 étoles reversibles, 12 étoles pour le salut, 9 étoles de couleur, 12 bourses de salut, 1 bourse de couleur, 12 barettes, 18 porte-Dieu, 18 conserves, 12 boîtes à hosties, 12 sacs pour les malades, 12 sacs pour les saintes huiles, 18 rubans d'amict, 48 nœuds de clef, 12 signets de missel, 36 nappes d'autel, 24 aubes, 18 cordons d'aube, 48 cottas, 36 surplis, 144 amicts, 144 purificateurs, 6 rochets, 12 manuterges d'évêques, 144 manuterges, 144 tours d'étole 72 corporaux 36 corporaux de salut, 24 petits corporaux, 18 corporaux de conserve, 36 pales romaines, 36 pales parisiennes, 18 petits sacs, 72 petits purificateurs, 24 frises d'autel, 6 voiles d'ostensoir, 18 chrémaux, 144 serviettes, 7 bourses pour la quête.

Mardi, 3 juillet, a eu lieu la consécration solennelle de l'église de l'Hôpital général des Sœurs-Grises et des trois nouveaux autels qu'elle contient.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, assisté du R.P. Lefebvre, supérieur des Oblats, et de M. Deguire, directeur du collège de la montagne, a consacré l'église et le maître-autel pendant que Mgr de Burlington, assisté de M. S. Lonergan, curé de Sainte-Marie et de M. Toupin, vicaire de Saint-Patrice, consacrait l'autel du Sacré-Cœur de Jésus et que Mgr d'Ogdensburg, ayant pour prêtres assistants le R. P. Antoine, provincial des Oblats et M. Rouleau, curé de Saint-Charles, faisait la consécration de l'autel du Père Éternel.

L'église de l'Hôpital général des Sœurs-Grises avait été déjà béni solennellement et livrée au culte le 28 décembre 1878, aussitôt après son achèvement. La consécration en avait été retardée parce que la communauté ne pouvait faire les frais de la construction des autels fixes qu'on devait y élever en harmonie avec le style architectural de l'église. Aujourd'hui ces autels étant achevés, grâce à la générosité de quelques personnes pieuses et amies dévouées de la maison, il a paru à Mgr de Montréal que le temps était venu de consacrer l'église et les trois nouveaux autels.

La fête de l'Invention de la sainte Croix, devant être la fête titulaire de la nouvelle église, comme elle l'était de l'ancienne, le maître-autel a été consacré, comme l'église elle-même, dans le

Dans l'année 1882, 72 paroisses dont 22 chapelles, comprises dans les diocèses de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Ottawa, Rimouski, la Mission du golfe Saint-Laurent, Chicoutimi, Halifax, London, Chatham, Charlottetown, Saint-Paul, Orégon City, Athabaska, Mackensie, Dakota, Saint-Georges, ont reçu un assortiment complet de tout, et soixante-cinq autres ont été assistées par l'achat d'effets à prix réduits.

vocable de la sainte Croix ; le premier autel, à droite du côté de l'Évangile, sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus, le second sous le vocable du Père Éternel.

Ces trois autels, ont été construits en beau marbre blanc de Rutland, sur les desseins de MM. Bourgeau et Leprohon, architectes, par M. M. J. O'Brien, marbrier sculpteur, de Montréal ; et ils sont en parfait accord avec le style de l'église : quoiqu'ils ne soient pas encore ornés des statues qui doivent les compléter, ils contribuent beaucoup à l'embellissement de cette église, qui est considérée par les hommes de l'art comme un des plus beaux monuments religieux de la ville de Montréal.

Les saints martyrs dont les reliques doivent être déposées dans les trois autels sont :

1. Pour le maître-autel, saint Clément et saint Théodore ;
2. Pour l'autel du Sacré-Cœur, saint Boniface et saint Zénon ;
3. Pour l'autel du Père Éternel, saint Vincent, diacre, et saint Placide.

Sa Sainteté Pie IX, par un rescrit du 17 décembre 1871, a daigné transférer à la nouvelle église et à ses autels toutes les indulgences et tous les privilèges dont jouissaient l'ancienne église de l'Hôpital général et ses autels.

La consécration d'une église qui se nomme aussi *Dédicace* parceque par elle on dédie une église à l'honneur de Dieu et aux fonctions sacrées de la religion, est une des cérémonies les plus solennelles de notre culte. L'usage en remonte à la plus haute antiquité et Benoît XIV le donne comme une institution apostolique.

L'évêque seul a le pouvoir de consacrer et il se prépare par le jeûne à cette sainte action à laquelle l'Église attache la plus haute importance.

La cérémonie de la consécration de la nouvelle église des Sœurs Grises a été des plus imposantes.

Quatre évêques NN. SS. Wadhams, évêque d'Ogdensburg ; de Gœsbriant, évêque de Burlington ; Duhamel, évêque d'Ottawa et J. S. Raymond, prélat romain, V. G. de Saint-Hyacinthe, étaient venus prêter leur concours à Mgr Fabre. Près de cent prêtres de la ville et des villes voisines, un R. P. Trappiste d'Oka, les Rév. Frères des écoles chrétiennes de l'évêché et de Saint-Joseph ; des députations des sœurs de la congrégation Notre-Dame, de la Providence, des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Sainte-Pélagie, des Sœurs Grises d'Ottawa, des Sœurs Grises de Sainte-Hyacinthe remplissaient la vaste église. Parmi les invités laïques nous avons remarqué Son Honneur le maire Beaudry, l'honorable H. P. Ryan, des journalistes, les architectes et le marbrier qui ont exécuté les autels. Des dames, en grand nombre, assistaient aussi à cette belle cérémonie.

Après la consécration des autels Sa Grandeur Mgr l'évêque

d'Ottawa a officié pontificalement à la grand'messe pendant que NN. SS. de Burlington et d'Ogdensburg célébraient une messe basse aux autels qu'ils venaient de consacrer.

Dans la journée Sa Grandeur Mgr d'Ogdensburg a officié aux vêpres.

Jeudi dernier, a eu lieu à Saint-Louis de Gonzague la consécration de l'église et la bénédiction de trois cloches. Sa Grandeur Mgr de Montréal, entouré d'un nombreux clergé, a fait la consécration et a béni les cloches.

A Saint-Louis de Gonzague se trouve un couvent où les Sœurs des S. S. Noms de Jésus Marie répandent les bienfaits de leur excellente éducation.

Les petites servantes des pauvres ont accompli leur pèlerinage annuel sous la conduite de leur directeur, M. l'abbé Picard, mardi 26 juin. Un grand nombre de dames de la ville s'étaient jointes à elles, ce qui a porté à 300 au moins le nombre des pèlerins.

La prière, la méditation, les lectures de piété et le chant des cantiques ont occupé tout le temps du trajet de Montréal à Sainte-Anne. Une instruction, ayant pour sujet la *beauté*, la *grandeur* et la *charité* du Sacré-Cœur a été donnée par M. l'abbé Maillet, de Saint-Jacques et écoutée avec une religieuse attention.

La messe du pèlerinage a été célébrée par M. Picard ; M. Maillet a donné la sainte communion ; puis M. Chevrefils, curé de la paroisse, a résumé l'histoire du tableau de Sainte-Anne.

Après le repas, que les pèlerins ont pris à bord du bateau, on s'est rendu à l'église où M. l'abbé Gaudin, curé de Saint-Valentin, dans un récit plein de charme, a raconté un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne. La foi si vive des Bretons, leur confiance sans bornes envers la grande sainte ont été retracées en traits vivants et émus par l'orateur, qui a été l'heureux témoin de ces grandes manifestations.

Sont venues ensuite la vénération des reliques de Sainte Anne et la bénédiction du T. Saint Sacrement.

Les pèlerins se sont alors embarqués pour aller visiter le sanctuaire de l'Annonciation au Lac des Deux-Montagnes.

Reçues par le curé, M. l'abbé Leclair, et par son collaborateur M. l'abbé Thibault, elles ont été conduites à l'église paroissiale, et là M. Leclair, dans un cordial entretien sur la belle institution des petites servantes des pauvres, a fait ressortir d'une manière entraînant la grandeur des avantages qui se rattachent à leur œuvre. Il a aussi causé une grande joie au congréganistes en leur disant qu'elles devaient s'estimer heureuses de se trouver dans l'église consacrée à l'Immaculée Marie sous le vocable de l'Annonciation, mystère qui devait leur rappeler tant de grâces obtenues par la confrérie de l'*Ave Maria*.

Le retour à Montréal s'est ensuite effectué.

Ce pèlerinage si édifiant où l'ordre le plus parfait et la piété la plus grande n'ont cessé de régner, sera une nouvelle source de faveurs et de grâces pour cette œuvre si utile et si bienfaisante des petites sœurs des pauvres. Elles font déjà beaucoup de bien, soulagent de nombreuses misères; la bonne sainte Anne, qu'elles viennent de prier si ardemment dans son sanctuaire, leur procurera le bonheur de pouvoir faire encore plus de bien et de soulager encore de plus nombreuses misères.

Ce sera pour ces pieuses congréganistes, pour ce prêtre dévoué qui les dirige avec un zèle si intelligent et pour leur digne présidente, la récompense la plus précieuse.

Voici les principaux changements opérés au séminaire de Québec :

Supérieur, — M. le grand vicaire T. Hamel ;  
Directeur du grand séminaire, — M. M. E. Méthot ;  
Directeur du petit séminaire, — M. C. Gagnon ;  
Préfet des études, — M. L. N. Bégin.

Nous sommes en mesure de fournir à toutes les personnes qui nous en feront la demande, les numéros de la semaine religieuse parus pendant les premiers six mois, formant un volume de 540 pages, au prix de 50 cents, rendus à domicile.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa et son compagnon de voyage M. l'abbé Michel, sont de retour d'une magnifique tournée dans le Nord-Ouest.

M. Langevin, vicaire général du diocèse de Rimouski, a passé quelques jours à l'évêché de Montréal où il s'était rendu pour témoigner dans la cause de la V. Mère Bourgeois.

Ce matin sont partis de Québec nos compatriotes qui se rendent en pèlerinage à Lourdes et à Rome.

Après avoir assisté vendredi soir à un salut solennel à l'église de Bonsecours, les pèlerins se sont embarqués à bord du vapeur de la compagnie Richelieu pour prendre à Québec "l'Orégon."

Comme nos lecteurs le savent déjà, ce pèlerinage est fait sous la direction de MM. les abbés Vacher et Martineau.

Ce soir, à 5 heures, partira, par le vapeur *Canada*, un très nombreux pèlerinage de la paroisse de Saint-Pierre, sous la direction des RR. PP. Ohlats. Les pèlerins vont prier dans le sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beaupré et lui demander de répandre sur eux et leurs familles ses bénédictions et ses grâces.

Mgr S. Raymond, prélat romain, vicaire général de Saint-Hya-

cinthe, vient d'abdiquer les fonctions de supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe et a été remplacé par M. le chanoine Rémi Ouellet, directeur de la maison.

Mgr Raymond habitait le séminaire depuis 56 ans et pendant 30 ans il a eu l'honneur d'en être le directeur, dit le *Courrier de Saint Hyacinthe*.

Sa carrière a été celle d'un prêtre aussi savant que modeste et ses travaux littéraires comme son dévouement ont jeté sur la maison qu'il dirigeait un lustre dont elle a retiré le plus grand bénéfice.

---

### CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LIÈGE.

---

Le 5 juin dernier, la ville de Liège, dont plusieurs rues et beaucoup de maisons étaient pavoisées, offrait le spectacle d'un mouvement extraordinaire. C'était le jour fixé pour l'ouverture du Congrès eucharistique, et la Collégiale Saint-Martin devait être l'église privilégiée. C'est là que pour la première fois, en 1246, avait été célébrée la Fête Dieu, à la suite des révélations dont une humble fille nommée Julienne avait été favorisée.

Le premier soir du congrès, il y eut salut solennel après un éloquent sermon sur l'Eucharistie, prononcé par Mgr Monnieren en présence de Mgr Duquesnay, de Mgr Doutreloux, de plusieurs autres évêques, d'un grand nombre d'ecclésiastiques éminents et d'une foule compacte que la vaste nef pouvait à peine contenir.

L'illustre orateur fit voir l'Eucharistie, intelligence et lumière de notre foi, base et couronnement du culte chrétien, source et mère nourricière des vertus chrétiennes.

Ce premier soir, la maîtrise exécuta le *Lauda Sion* de Mendelssohn.

Le lendemain, le 6, à la messe pontificale célébrée par Mgr Duquesnay, l'évêque de Liège lut l'encyclique d'Urbain IV, instituant la Fête Dieu pour toute l'Eglise, et à la suite de l'office divin, les sections commencèrent leurs travaux dans le local du patronage de saint Joseph. A quatre heures se tenait la première assemblée générale dans l'église de Saint-Jacques, ornée magnifiquement pour la circonstance. A cette réunion, NN. SS. Doutreloux et Duquesnay adressèrent tour à tour la parole, puis lecture fut donnée d'un télégramme adressé au Saint-Père, d'une lettre du Cardinal Deschamps que la maladie empêchait d'assister au congrès, et enfin de la composition des différents bureaux du congrès. Après deux rapports sur les œuvres eucharistiques, lus, l'un par M. Zomers, du chapitre de Saint-Lambert, l'autre par M. de Pélerin, magistrat démissionnaire, la séance se termina par quelques paroles de Mgr Duquesnay.

Le soir, à la cathédrale de Saint-Paul, ce fut le tour de Mgr

d'Hulst qui commenta ces paroles de N. S. : *Pater venit hora, clarifica me.*

Le second jour du congrès, le 7, la messe fut célébrée par Mgr de Liège et l'allocution prononcée par Mgr Duquesnay, qui fit voir les conséquences pratiques de l'assistance au Congrès : le devoir que nous avons d'assister journallement au saint sacrifice de d'amour la messe, et de participer à la sainte communion ; l'Eucharistie n'est pas la récompense de nos vertus ; elle est notre secours dans nos faiblesses, notre guérison dans nos maladies, notre nourriture et breuvage.....nous en avons un pressant besoin.

La deuxième assemblée générale s'est ouverte par un second discours de Mgr Duquesnay. Il fut suivi de M. Boddaert, secrétaire de l'évêque de Gand, qui fit connaître l'œuvre dite *des églises pauvres*.

Puis vinrent le Père Adolphe, capucin, qui entretint l'assistance de *l'œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes* ; M. Desmarteau, de la Gazette de Liège, qui lut un travail sur la bienheureuse Eve de Saint-Martin, le P. Mathieu, dominicain, qui se propose de faire prochainement, à Jérusalem, une procession en plein air du Très-Saint-Sacrement.

L'assemblée se dispersa ensuite pour se réunir de nouveau à la cathédrale, le soir, et entendre le vice-recteur de l'université de Louvain, Mgr Cartyvels. Le discours de l'illustre prélat fut suivi de la bénédiction du T. S. S. donnée par Mgr de Lydda.

Le 8, les membres du congrès reçurent la sainte communion des mains de Mgr Durousseau, évêque de Tournai, qui célébra la sainte messe. Une instruction sur les liens qui unissent entre elles la dévotion au Sacré-Cœur, l'œuvre de l'Apostolat de la Prière, et le culte à la sainte Eucharistie, fut donnée par le P. Ramière.

A quatre heures, la séance générale s'ouvrait par la lecture de l'adresse au Saint-Père, accueillie par de longs applaudissements.

Un avocat de Liège, M. Léon Collinet, prit ensuite la parole pour proclamer la royauté politique de l'Eucharistie. Le supérieur des PP. du T. S. S. parla à son tour de l'œuvre de réparation eucharistique par les hommes pour les hommes. La fonction sociale de l'Eucharistie fut développée par M. de Belcatel, et Mgr Duquesnay, après quelques mots de remerciement aux orateurs donna la bénédiction épiscopale aux assistants. A huit heures, le salut solennel était célébré par Mgr Van den Branden, coadjuteur de Malines, et le sermon prononcé par le P. Mathieu, qui traita de l'Eucharistie au point de vue de la pénitence.

Le 9, à la messe célébrée par le coadjuteur de Malines, le P. Tesnières développa les paroles : *panem de celo præstitisti eis, omne delectamentum in se habentem.*

Trois idées, dit l'*Univers*, ont dominé le congrès : la réparation individuelle, la réparation par les associations, la réparation par la société, à Jésus Christ, qui seul est le salut, la vie, la résurrec-

tion. Les travaux des sections étant finis, tous se rendirent le 9 au matin au sanctuaire du mont Cornillon où sainte Julienne fut recluse, et là le P. Etienne, carme déchaussé, fit une allocution sur l'Eucharistie.

La dernière assemblée générale eut lieu le soir à 5 hrs. ; on fit connaître une dépêche par laquelle le Saint-Père envoyait sa bénédiction au congrès, et les orateurs furent ensuite Mgr Duquesnay, le P. Verbeke, et M. Verspeyen, rédacteur du *Bien Public* de Gand. Mgr Duquesnay leva la séance après avoir donné la bénédiction épiscopale.

Le 10, étant le dernier jour du congrès, il y eut communion générale réparatrice à la collégiale de Saint-Martin. A la suite de la messe eut lieu la procession dans laquelle figuraient six évêques, huit abbés mitrés, un très grand nombre de prêtres et plus dix mille hommes laïques escortant la sainte Eucharistie, et 200,000 spectateurs dans l'attitude du plus profond respect.

Ce congrès eucharistique de Liège, est un des plus beaux triomphes catholiques qui ait jamais réjoui le cœur de Jésus et notre Mère la sainte Eglise.

Loué soit à jamais Jésus-Christ, dans le très saint Sacrement de l'autel.

---

## LA CONVENTION A WINDSOR.

---

La convention canadienne de Windsor, Ontario, a été un grand succès au double point de vue religieux et national, et les Canadiens-Français du comté d'Essex peuvent être fiers, car les espérances les plus enthousiastes ont été dépassées.

Le 24 juin bon nombre de délégués, venus des diverses parties du Bas-Canada, se sont rendus à Sandwich, ancienne résidence épiscopale de Mgr Pinsonneault, petite ville toute française, et y ont assisté au saint sacrifice dans l'église de l'Assomption ; la grand'messe fut chantée par le R. P. Côté, assisté des RR. PP. Sémandre et Repaud. Le sermon fut prêché par le P. Aboulin.

Le lendemain, à 9 heures, les différentes sociétés, bannières en tête, et accompagnées de plusieurs corps, de musique, faisaient leur entrée dans la magnifique église de Windsor.

Due au zèle infatigable et éclairé de M. l'abbé Wagner, prêtre alsacien, fondateur de la paroisse, l'église catholique de Windsor est certainement une des plus belles de toute la province d'Ontario.

Le maître-autel en marbre blanc et dont la porté du tabernacle est en argent ; le trône épiscopal et les stalles du chœur, ouvrages de marqueterie, où le bon goût ne trouve rien à reprendre ; un grand tableau du patron de la paroisse, saint Alphonse de Liguori ; de belles statues du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge, de sainte Anne ; les riches vitraux représentant des sujets tirés de l'Eccli-

ture sainte et de la vie des saints ; le chemin de la croix, dont chaque station est une peinture sur toile de grande valeur ; la double rangée de colonnes corinthiennes ; l'orgue si puissant et si beau, tout dans ce temple excite l'admiration et porte au recueillement et à la piété ; on ne peut surtout s'empêcher de remarquer la décence, la propreté parfaite qui règne constamment dans cette église, que, n'était sa dimension, on prendrait pour une chapelle de couvent entretenue par des religieuses. Un homme de foi, de zèle, d'action, préside à tout cela, c'est le R. P. Wagner.

A lui les catholiques de Windsor doivent de voir maintenant un magnifique temple s'élever à côté de l'ancienne et pauvre chapelle qui sert de salle de réunion publique. A lui aussi, ils doivent de voir régner parmi eux, malgré la diversité d'origine et de langue, l'union et l'harmonie la plus parfaite. A lui, à sa prudence, et à sa discrétion les Canadiens-Français du comté d'Essex doivent une grande partie du succès qui a couronné leurs efforts dans l'organisation de la grande convention nationale.

A côté de l'église s'élève le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus Marie où se donne une instruction et une éducation qui ne sont surpassées dans aucune autre maison. La partie religieuse est sous la direction immédiate de M. le curé qui, chaque semaine, fait des conférences dogmatiques et morales que les élèves les plus avancées doivent analyser. Une médaille d'or est accordée par l'évêque du diocèse à celle qui a le mieux réussi dans ces analyses.

Les langues anglaise, allemande et française, les mathématiques, l'histoire sacrée et profane, enfin toutes les matières qui peuvent faire partie de l'éducation bien entendue d'une jeune fille, sont enseignées là par des religieuses d'Hochelaga, à plus de 150 élèves, venues non seulement de Windsor et des environs, mais des diverses parties du Haut et du Bas-Canada, et même des Etats-Unis. Laisant de côté tout ce qui est de simple parade, les Sœurs tiennent surtout à rendre leur enseignement pratique et sérieux, attachant une grande importance et donnant une large part de leur attention à l'économie domestique et aux travaux de ménage. Les ouvrages exposés à la fin de l'année ont étonné les visiteurs. Le curé accorde une médaille d'or à l'élève la plus méritante en économie domestique.

Ce qui frappe particulièrement, c'est comme l'a remarqué en notre présence, Mgr l'évêque de Détroit, le bon ton, les manières distinguées, la modestie parfaite et l'absence complète de toute affectation dans la démarche et le langage des élèves : on dirait une réunion de personnes d'élite dans un salon. Un détail qui peut paraître insignifiant à plusieurs, mais que beaucoup d'autre regarderont, à bon droit, comme un des traits distinctifs de la modestie qui doit régner dans l'intérieur d'une maison de ce genre : aucune élève ne songe à suivre la mode du siècle pour ses ajustements la mode et les vanités du siècle.

Le soin de décorer l'église avait été confié aux religieuses de Jésus-Marie. Elles s'en sont acquittées avec autant d'intelligence que de bon goût. Les tentures aux riches couleurs, les guirlandes de verdure et de fleurs, les drapeaux français, fleur de lysés, anglaise, les inscriptions religieuses formaient une splendide décoration, harmonisant parfaitement avec la superbe basilique.

Lamesse a été chantée par M. Gérard, curé de Belle-Rivière. Un nombreux clergé, 25 prêtres environ, assistait à cette belle cérémonie.

Le chœur de Windsor, sous l'habile direction de M. Joseph Marantète, a exécuté avec une grande perfection le 12<sup>e</sup> messe de Mozart.

Le sermon a été prêché par M. l'abbé Bauer, prêtre alsacien, curé de Paincourt. Ce sermon, un des plus beaux morceaux d'éloquence que nous ayons entendus, a causé sur tous les auditeurs une vive impression. Le prédicateur a d'abord montré la noblesse d'origine des découvreurs, des guerriers, des colonisateurs qui les premiers apportèrent la civilisation et la foi dans ce pays ; il les a montrés, gardés et soutenus par la religion, accomplissant des œuvres merveilleuses, et devenant les exécuteurs des desseins de la divine Providence. Nous devons être fiers de tels ancêtres et nous devons nous efforcer de suivre leurs exemples et de marcher toujours sur leurs traces, telle a été la seconde partie du sermon de l'éloquent prédicateur.

Après la messe défila dans les rues de Windsor la plus imposante procession ; puis à deux heures s'ouvrit la grande convention nationale à laquelle assistaient un bon nombre de nos compatriotes les plus éminents qui firent des discours remplis du plus religieux patriotisme.

Comme nous le disions en commençant la convention de Windsor a réussi au-delà de toute espérance ; ce sera une date mémorable dans l'histoire des Canadiens-Français de cette partie du pays. Ils ont montré en ce jour leur attachement à leur religion et à leurs traditions. Leur langue ils doivent server précieusement, la faire apprendre à leurs enfants et tenir le plus grand compte des conseils que leur a donnés à ce sujet Sir Hector Langevin dans son discours.

Que les Canadiens-Français de la province d'Ontario ne l'oublient pas, la conservation de leur langue est un des premiers moyens de préservation religieuse et nationale ; le Canadien qui ne parle plus le français est perdu pour sa nationalité ; heureux encore s'il a pu malgré tout conserver sa foi et sa religion.

MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE PHILADELPHIE.

Le *Canadien* annonce que S. G. Mgr Wood, archevêque de Philadelphie, est mort mercredi, le 20 courant, à dix heures du soir.

Dans la hiérarchie catholique des Etats-Unis, cette perte est vivement regrettée.

Mgr Wood, évêque depuis le 26 avril 1857, avait une expérience consommée des hommes et des choses.

Calme toujours comme il convient aux hommes de Dieu, il laissait passer l'orage et savait tirer le bien du mal.

“ Sa mémoire sera en bénédiction devant Dieu et devant les hommes.”

Ses funérailles ont eu lieu mardi, 26 courant.

UN NOUVEAU MARTYR.

L'abbé Béchet, prêtre lyonnais, âgé de 27 ans, et depuis trois ans missionnaire au Tonkin, vient d'être décapité dans la province de Than-Hoa.

On ignore encore les détails de sa mort. Sa pauvre mère, veuve et âgée, a accueilli cette nouvelle avec une douleur profonde mais résignée ; car elle est fôncièrement chrétienne.

Honneur à ce nouveau martyr.

**C. MARTEL**

Fait une spécialité de la célèbre  
machine à coudre

“ WILLIAMS ”

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

**ED. BERNIER & Cie**

Entrepreneurs de couvertures d'églises,  
d'édifices publics, d'usines, de ré-  
sidences, etc., en tôle galva-  
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à  
gaz et d'appareils pour chauffage  
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach, XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Sœur Marie Mathilde Manseau, des Sœur Grise.—Odile Desmarais.—James Flanigan.—Léocadie Dubé.—Lucie Chartrand.—A. Paquette.—Many Carwell.—Margaret Morissay.—Chas. Boulanget.—Martha Griffin.—Mary Barny.—Césarine Lapointe.—Louise Boileau.—Margaret O'Brien.—Francis Cronney.—Mathilda Lee.—J. B. Samson.—R. Herbert.—J. Whelan.—J. Beckingham.

### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

### Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en

Clançons, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en out'e:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

## ORGUES-HARMONIUMS

### "DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE, à Bowmanville, O.

### CE QU'EN DIT LE CLERGE :

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

La raison qui m'a empêché de vous écrire plus tôt, est que j'attendais quelques exercices du mois de Marie, fussent terminés, car l'instrument a joué tout le temps, et je me proposais de le trouver en défaut; mais peine perdue. J'ai la douce obligation de vous dire qu'il nous a donné entière satisfaction tout le temps.

— Rev. B. BERNIER, Ptre.

St-Georges, (comté de Beauce)

8 juin, 1882.

En vente chez

**L. E. N. PRATTE**

**280, rue Notre-Dame Montréal.**

Toujours en magasin l'assortiment le plus complet en Canada.

# 25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

**A. vendre partout.**

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**

Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

CHEMIN DE FER LE

**GRAND TRONC**

**SAISON D'ÉTÉ 1883**

**Service des trains locaux**

**MONTREAL OUEST.**

A dater de lundi, le 16 avril, un wagon de voyageurs partira de la gare Bonaventure à Montréal à 6.15 h. p. m. pour Vaudreuil et le train de Cornwall prendra ce wagon à Vaudreuil le matin.

Le et après le 14 mai, le train local de Vaudreuil partira de cette localité à 7.35 a. m. et quitte à Montréal à 6.15 p. m.

Le et après le 7 mai, le service des trains se fera comme suit :

**LIGNE DE LACHINE.**

De Montréal.	De Lachine.
7 00 a. m.	7 25 a. m.
7 55 do	8 20 do
9 55 do	9 35 do
Midi a. m.	1 00 p. m.
3 30 do	4 00 do
5 00 do	5 30 do
6 15 do	7 00 do
2 00 do le samedi seulement	2 30 do

**SERVICE DE SAINT-LAMBERT.**

Le train quittant Montréal à 12 10 p. m. et celui quittant Saint-Lambert à 1 h. p. m. seront rétablis prochainement. Avis en sera donné dans quelques jours.

**J. HICKSON,**

Montréal, 5 avril 1883.

Gérant général.

**Pharmacie Sainte-Catherine**

**R. McNICHOLS**

**Chimiste-Pharmacien**

PROPRIÉTAIRE

**597, rue Sainte-Catherine**

**MONTREAL.**

Remèdes et Teintures. Médecines patentées, Savons, Parfums, Pommades, etc., etc. Eponges, Bandages, Sangsues, Graines de fleur et de jardins.

Soins particuliers donnés aux prescriptions des médecins et recettes de famille.

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14**

**MONTREAL.**

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**111, rue Saint-Laurent**

Coin de la rue Lagauchetière  
**MONTREAL.**

**ARCAND FRERES**

**Marchands de Nouveautés**

**MAGASIN A UN SEUL PRIX**

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

**ST. ARCAND, Tailleur.**

**MAISON ITALIENNE**

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

**STATUES RELIGIEUSES**

Le plus beau et le plus grand de la Puissance

**T. CARLI**

**STATUAIRE**

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, stoff et ciment. — **Prix modérés.**

**MARCIER, BEAUSSOLEIL & MARTINEAU**

**AVOCATS**

**55, rue Saint-Jacques**

**MONTREAL.**

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

## AU PUBLIC

Depuis longtemps le besoin d'une modiste de capacités incontestables et d'une habileté à toute épreuve, capable de satisfaire les goûts les plus différents et les plus difficiles, de remplir avec fidélité et exactitude les commandes les plus minutieuses se faisait sentir dans la localité, et vous-même, Madame, n'avez-vous pas été plus d'une fois contrariée de ce que vous ne pouviez trouver, à quelques pas de chez vous, une personne à laquelle vous puissiez confier sans crainte et sans inquiétude vos commandes.

### E H B I E N

Plus maintenant de ces incertitudes, telles que : " Où dois-je aller pour me faire faire une **ROBE** avec tout le chic possible," " un **MANTEAU** avec cette forme entièrement parisienne," en un mot pour toute partie de toilette, afin d'y trouver l'élégance voulue. Plus de ces inquiétudes, tels que : " Est-ce que mon manteau sera arrivé pour mon départ," ou encore : " Puis-je avoir une toilette pour demain soir."

Non, plus de ces doutes, de ces incertitudes, de ces inquiétudes, de ces anxiétés, car je vous garantis dès aujourd'hui la réussite parfaite, la satisfaction la plus grande, l'exactitude et la promptitude dans toutes les commandes que vous voudrez bien me confier, quels qu'en soient les patrons, ayant à mon emploi une modiste telle que

### D L L E R I E N D E A U,

qui ignore ce que c'est que tromper une pratique en ne lui livrant pas la marchandise au temps promis, ou en lui faisant porter un manteau, une robe, etc, ayant un défaut, quelque petit qu'il soit.

**J. E. LABELLE**

Successeur de A. Pilon & Cie.

**647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.**

## **LANTHIER & Cie.**

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

## **L. B. LAPIERRE**

MARCHAND DE

## **CHAUSSURES**

No. 60 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique  
**MONTREAL.**

Ouvrages de pratique seulement, et réparation à bas prix.

## **POUR AVOIR DE Bonnes Photographies**

**A BON MARCHÉ**

Visitez l'établissement de

## **H. LARIN**

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

## **Chimiste-Pharmacien**

144, rue Saint-Laurent

**MONTREAL.**

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Beurre et œufs frais

Sirap et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épiceries, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres et Voitures.

**134, rue Saint-Jacques Ouest.**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**CHAISE MECANIQUE  
DE WILSON,**  
Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit. C'est sans contredit la chaise la plus commode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui reste une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demandez des catalogues illustrés.

**W. W. MOORE**

PROPRIÉTAIRE

**133 rue ST-PIERRE, Montreal.**

## **CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN**

**Règlements amendés concernant les terres.**

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer, sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

### **CONDITIONS DE PAIEMENT**

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales. Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTAVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,  
**CHARLES DRINK WATER,**  
Secrétaire.

ontreal, 22 jan 1883.



**Un nouveau train rapide pour New-York,  
à dater de lundi, 4 juin**

L'Express pour New-York, par le chemin de fer du canal Delaware et Hudson, quittera MONTREAL, chaque jour, excepté le dimanche, à 5.30 hrs. p.m., arrivant à NEW-YORK à 7.30 hrs. a.m.

D. M. KENDRICK, agent général des passagers à Albany, N. Y.  
CHAS. C. McFALL, agent général, 143, rue Saint-Jacques, Montréal.

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AINÉ**

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; boffois en fer; amueblement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

**OUVRAGES POUR LE MOIS DE JUILLET.**

BOULAND, L.—Manuel de dévotion à Ste. Anne, relié en toile, 1-18.....	20c.
GOSELIN, D.—Manuel du pèlerin à la bonne Sainte-Anne de Beaupré, relié, 1-32.....	20
MERMILLOD, L.—Le culte et le patronage de Ste-Anne, 1-12....	75
RICARD, A.—Mois de Ste-Anne, avec encadrement, 1-32.....	20
“ Mois de Sainte Marie Madeleine, avec encadre- ment, 1-32.....	20
Mois de Sainte Anne, suivi d'une neuvaine à Ste-Anne, etc., 1-32, reliure en toile.....	25
Le même broché.....	15
Petit mois de Sainte Anne, 1-32.....	05

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

**VEILLEUSES DE TOUTES SORTES**

**CIRE BLANCHE** } POUR  
ET PARAFFINE } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*